



TAILLE DE LA HAIE

Les trois premières années suivant la plantation sont déterminantes pour l'avenir de la haie. En plus de l'arrosage et des amendements, la taille n'est pas nécessaire au cours des 5 premières années si la croissance est normale.

L'arbre pousse naturellement dans les bonnes conditions si la plantation a été réussie, que les conditions pédo-climatiques sont adaptées, que les apports d'eau et de nourriture sont au rendez-vous, et que les protections des plants face à la faune sauvage sont installées.

Les interventions de taille ne sont nécessaires que s'il existe un problème de croissance, avec des pousses de l'année insuffisantes (entre 20 et 40 cm de linéaire minimum).

La taille permet notamment de varier les formes ou encore d'atteindre certaines fonctions particulières, des exemples-vous sont donnés dans cette fiche.

LES GRANDS PRINCIPES DE LA TAILLE

Les buissons ne seront pas taillés sauf s'ils deviennent gênants pour la culture.

Période : de novembre à février. Les arbres ne doivent pas être en sève et la gêne pour la faune est ainsi la moins importante possible.

Fréquence : tous les 1 à 5 ans, en fonction de la pousse.

Attention : en bordure de voirie, l'entretien doit se faire tous les ans ou tous les deux ans.

Matériel et conseils généraux :

■ Lors de la taille d'une branche, la plaie se referme en créant un bourrelet cicatriciel. Pour éviter l'entrée des maladies et des insectes xylophages, la taille ne doit pas être au ras du tronc, ni trop à l'écart.

■ Les premières années, une intervention manuelle avec un sécateur, est la meilleure option pour un travail de qualité. Cela aide les

hauts jets à s'élever, durcit le tronc et favorise la pousse des racines si leur croissance est faible.

Le plus du Parc : Le Parc naturel régional du Verdon organise régulièrement des formations sur la taille, renseignez-vous !

■ Ensuite, on peut utiliser un taille-haie pour une taille latérale. Il est conseillé de relever chaque année le niveau de coupe de 20 à 40 cm, afin d'éviter la formation de moignons due à un passage répétitif à la même hauteur de coupe.

■ Puis tous les 5 à 10 ans, on peut rabattre plus sérieusement la haie à l'aide d'un lamier à disque ou un ébrancheur, taille à compléter par un travail plus fin avec une tronçonneuse, afin de recommencer un cycle de production. Le lamier est à utiliser uniquement pour désépaissir la haie.

■ L'épareuse ou bien le broyeur avec rotor à fléaux ou marteaux sont à proscrire car ces outils déchiquettent les branches, qui cicatrisent mal, et provoquent ainsi une augmentation progressive de la mortalité due aux maladies.

LES DIFFERENTS TYPES DE TAILLE

Les arbres de haut jet

Un arbre de haut jet est un arbre ayant un tronc unique de grande taille et dont le houppier s'évase en haut du tronc. Pour obtenir cet effet, il est nécessaire de tailler les premières années (au printemps) les branches en concurrence avec la cime. Pour avoir un tronc droit, il faut couper toutes les branches du tiers inférieur de l'arbre. Ensuite il est préconisé d'avoir une taille raisonnée pour respecter le port naturel de l'arbre ([voir schéma page suivante](#)).

Dans le but de production de bois d'œuvre, il faut obtenir un tronc droit et sans nœuds. Les nœuds

proviennent de branches coupées trop tardivement.

La taille de formation

Elle se pratique dès la phase juvénile des arbres, pour accompagner l'élévation des troncs de façon harmonieuse. Suivant les sujets et leurs croissances, cela peut devenir indispensable à « la montée » des arbres de haut jet et jet intermédiaire.

La taille d'entretien

Elle consiste à l'accompagnement des essences dans leurs formes naturelles et la gestion des proximités pour limiter les trop fortes compétitions à la lumière. Chaque essence doit avoir sa part de place et donc de lumière, pour s'exprimer et se développer. L'objectif pourrait être la réduction en épaisseur de certaines dominances dans l'espace, au sein de la haie.

Cas particuliers de taille

Le port en cépée

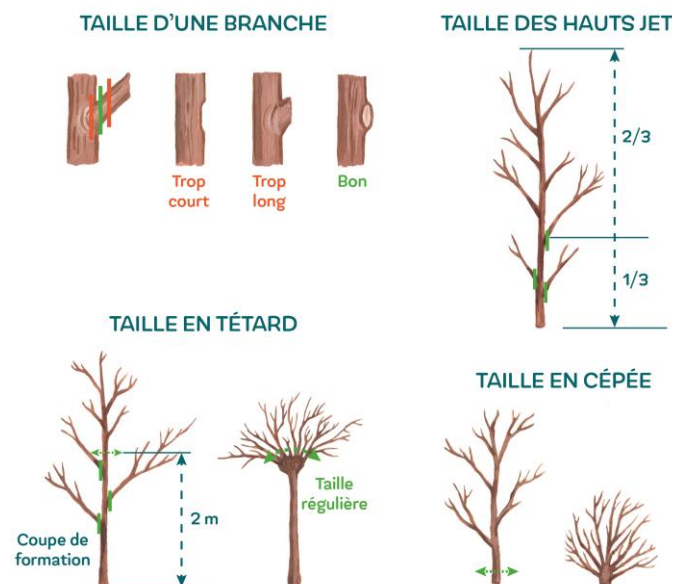
Cette taille est adaptée pour des arbres qui ont la capacité de rejeter de souche : une fois coupés à la base, c'est-à-dire au niveau du tronc, environ à 20 cm du sol, de nouvelles branches repoussent spontanément à partir de la souche, donnant à l'arbre un aspect buissonnant.

Cette taille est intéressante si on souhaite densifier la haie et améliorer son rôle brise-vent par exemple.

Techniques

Couper horizontalement le « tronc » de l'arbre, à environ 10-20 cm du sol, à la fin de la 2^e année de végétation. Il se formera alors un taillis grâce aux tiges qui rejetteront de la souche.

La même opération, appelée recépage doit être ensuite réalisée tous les 10 à 20 ans, de nouveau au niveau de la souche. Les tiges peuvent éventuellement être coupées pour fournir du bois de chauffage ou des piquets.



La taille en têtard

Concerne plutôt les régions d'élevage, les arbres têtards sont appelés trognes, arbres émondés, truisses, chapoules... il s'agit d'élaguer et de couper la tige principale de l'arbre lorsque celui-ci atteint un diamètre d'environ 5 cm, à une hauteur de 1,6 à 2 mètres. L'opération doit être pratiquée tous les deux ou trois ans jusqu'à ce qu'une « tête » se forme. Ensuite, il suffit de tailler les tiges de la « tête » tous les 8 ans environ.

Attention ! Ce type de taille n'est pas préconisé pour toutes les espèces. Reportez-vous à la [fiche « Choix des essences »](#) pour en savoir plus.

Ce type de taille s'avère intéressante pour la biodiversité car, en vieillissant, des cavités peuvent se former et deviendront des habitats appréciés par une faune variée (les espèces cavernicoles, les passereaux insectivores comme les mésanges, sitelles, rouges-queues, les rapaces nocturnes comme les chevêches, les hulottes, les écureuils, les loirs, les martres, les chauves-souris, les coléoptères ou encore les insectes pollinisateurs).

Techniques

Retirer les tiges latérales pour ne laisser que la partie verticale (tiges en croissance verticale) à la fin de la 1^{ère} année, puis la 2^e année recéper les branches.

Le rythme de taille passera ensuite progressivement à 5 puis 10 ans.

La première coupe, à effectuer avant 5 ans, est une coupe de formation qui doit permettre à l'arbre de former ses charpentières.

La taille raisonnée

La taille raisonnée respecte la physiologie de l'arbre. Il s'agit d'ôter le strict minimum en respectant le port naturel de l'arbre. L'arbre aura alors un tronc sain, avec le moins de plaies possibles, un houppier* et un ancrage racinaire développés. Afin d'éviter certains obstacles (fils, toitures, routes...), il est possible d'effectuer un relevé de couronne*. Pour cela, les actions seront menées régulièrement sur les branches de petit diamètre.

Repère : ces étoiles vous renvoient vers le glossaire du livret *



ENTRETIEN DES HAIES CHAMPÊTRES

IRRIGATION

L'apport d'eau en climat méditerranéen est incontournable durant les trois premières années. Durant les mois de juin, juillet, août, si aucune précipitation n'intervient, il est nécessaire d'arroser environ tous

les 15 jours à raison de 10-20 litres par sujet. En cas d'hiver sec (moins de 100 mm), il faudra intervenir dès le mois de mai.

RAPPEL : En été, la perte du milieu (végétation et sol) s'élève à environ 6 l d'eau/m²/jour.

FERTILISATION ET AMENDEMENT

Cette opération n'est pas obligatoire. La fertilisation n'est généralement pas nécessaire, mais, en cas de milieu défavorable on peut prévoir une fertilisation organique de type compost d'origine animale ou végétale ou de type « bouchons » du commerce.

Elle sera fortement recommandée si le sol est sableux ou trop filtrant, si la teneur en matière organique totale est inférieure à 1%, ou si le taux de calcaire actif est élevé.

L'apport de résidus de culture (pailles de lavande...) ou de broyat de branches peut être utilisé sous réserve d'apporter également de l'azote (sous forme de fumier par exemple), pour éviter les « faims d'azote ».

GESTION DES PROTECTIONS ET TUTEURAGE

Le tuteurage est préférable pour les arbres de haut jet et permet de gagner environ 20% de croissance. Il peut être remplacé par la taille de l'arbre, qui rend l'arbre plus vigoureux. En cas de présence de chevreuils, il est fortement recommandé de protéger sa parcelle par un grillage de 2,20 m. L'alternative peut être une protection individuelle des arbres au moins pour les haut-jets (exemples ci-dessous).



© Crédit : D. Molle



© Crédit : S. Dragon

ENTRETIEN DU PIED DE LA HAIE

S'il est de type biodégradable, le paillage mis en place lors de la plantation va se décomposer au bout de 6 mois à un an, selon la nature du paillage et son épaisseur. Les végétaux spontanés risquent alors d'entrer en concurrence avec la plantation et de freiner la croissance.

Durant les 7 premières années il est nécessaire d'entretenir le sol :

- | soit en binant, dans les premières années, pour aider à l'enracinement,
- | soit en broyant ou en tondant l'herbe.

Le travail du sol augmentera la minéralisation et apportera de la matière organique aux végétaux si des résidus végétaux sont apportés.

Pour les haies bordant des cultures, le semis d'une bande enherbée peut favoriser l'installation de la haie. Une largeur de 3 m au moins est à prévoir pour le développement des ligneux.

Pour les haies en bordure de prairies, une clôture électrifiée ou barbelée sera nécessaire pour éviter l'abrutissement.

Au-delà de cette période, si la haie a une croissance normale, et que les hauts-jets dépassent 1,50 m, il n'est plus nécessaire d'intervenir sur le sol : en effet, il n'y a plus de problème de concurrence entre la haie et la strate herbacée. Les auxiliaires des cultures, qui font des allers-retours entre la haie et la parcelle, seront ainsi favorisés.

FAVORISER LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE

- | Au-delà de la plantation d'espèces, le développement des **végétaux locaux** doit être favorisé : la présence de ronces, de lierre, de rejets, drageons (cornouillers...) est à rechercher.
- | Les différents types d'enracinement de ces végétaux locaux se complètent du fait de la mycorhization en devenir et de symbioses en construction, ainsi la diversité du sol assurera des nouvelles fonctions favorables à la bonne santé de la haie.



Ces végétaux mal aimés ...

LA RONCE

La ronce qui a la réputation de « faire sale » accueille une grande diversité d'auxiliaires invertébrés. Elle a également un fort potentiel mellifère, et protège efficacement les fortes pentes et les berges des cours d'eau. En fin d'été, les mûres fournissent une nourriture appréciée des oiseaux. Enfin, elles protègent les jeunes plants de l'abrutissement.

La ronce est une plante conquérante qui a un fort besoin de lumière : pour la maîtriser, il peut être intéressant de garder de l'épaisseur et des arbres denses. Il faut également la broyer régulièrement.

LE LIERRE

Le lierre est perçu depuis toujours comme une plante parasite qui tuerait les arbres en les étouffant, ce qui n'est pas le cas. Les racines aériennes ne servent qu'à s'accrocher et en aucun cas à pomper les nutriments – ce travail étant effectué par les racines souterraines.

Le lierre constitue lui aussi un refuge pour la faune auxiliaire, il offre des fleurs en automne et des fruits en hiver, favorisant la biodiversité autour de la haie.



PROTÉGER LES JEUNES PLANTS POUR UNE HAIE PÉRENNE

ENTRETIEN SA HAIE

La faune peut causer des dégâts parfois importants : déracinement par les sangliers, abrutissement et frottis par les chevreuils, écorçage par les petits rongeurs... Le développement des arbres peut en être compromis : il est donc important de protéger les jeunes plants.

CHOISIR SA PROTECTION

La première étape nécessite à nouveau de l'observation. Il faut analyser précisément à quels aléas est soumise votre plantation : avez-vous constaté des galeries de campagnols ? Observez-vous régulièrement des lapins ou des lièvres ? Apercevez-vous des chevreuils, des sangliers, des cerfs ? Ces informations vous permettront de choisir la solution la plus adaptée à votre situation.

Les protections physiques

Type de protection	Faune ciblée	Avantages	Inconvénients	Coût	En pratique
Manchons de grillage plastique (0,5 m)	Rongeurs	Pose facile Peu coûteux	Ne protège ni des chevreuils, ni des sangliers. Plastique à enlever après quelques années sous peine de polluer.	0,5€/arbre	Maintenir le grillage avec 2 piquets (ex. bambou).
Manchons de grillage plastique (1,2 m)	Rongeurs Chevreuils	Pose facile	Ne protège pas des sangliers Plastique à enlever après quelques années sous peine de polluer.	2,5€/arbre	Maintenir le grillage avec 2 ou 3 piquets solides : en châtaignier par exemple
Clôture ursus ©	Chevreuils Sangliers	Le plus efficace contre la grande faune Protection permanente	Temps de pose très important et technique. Peut gêner l'entretien de la haie. La distance entre les plants et la clôture de 2 m pour éviter que les animaux s'appuient pour brouter les jeunes plants.	1,5-2,5€/m Piquets en fer (1,5 €) piquets en acacia (3,8€)	1 piquet tous les 3 m, piquets à enfoncer sur 50-70 cm de profondeur, placer des fils de fer de tension pour les piquets fer ou des crampillons pour les piquets acacia pour accrocher l'ursus © dessus
Clôture électrique	Chevreuils Sangliers	Efficace contre la grande faune	Entretien important pour veiller à ce que les fils ne soient pas en contact avec la végétation. Problème du vol de la batterie.	1,7-2,2€/m Batterie solaire (~650 €), sur secteur (~240 €)	Clôture 5 fils pour résister aux sangliers, piquets fer tous les 3 m, isolateurs, poste sur batterie solaire ou sur secteur.

Attention : Lors de la pose de protections individuelles, veillez à ne pas « empaler » les racines.



© Crédit : E. Barrandon

Exemple de protections individuelles contre les rongeurs

Les protections naturelles

Certaines haies composées d'espèces épineuses seront « par nature » dissuasives pour le gibier ou les troupeaux domestiques. Il faudra tout de même veiller à protéger cette haie de la plantation jusqu'à l'âge de 3-4 ans pour laisser à la plante le temps de former de vraies

épinés. Ces haies constitueront ensuite une protection naturelle pour les parcelles.

Un autre exemple de clôture naturelle est le plessage. Cette fois, ce n'est pas le caractère épineux de la haie qui est dissuasif mais la taille et l'agencement des plants..

La protection chimique

Il existe certains composés qui éloignent les animaux. Cependant, l'application doit être renouvelée régulièrement pour être pleinement efficace.

Par exemple, l'huile de cade peut être utilisée comme répulsif.

Attention : le tourteau de ricin ou le tourteau de Neem (margousier) sont interdits en France depuis janvier 2013 pour des problèmes de rémanence de la ricine. Ils étaient utilisés comme répulsifs contre les rongeurs, notamment campagnols terrestres.



Ne pas utiliser de raticide ou autres pesticides chimiques : ces produits sont non-sélectifs et détruisent la faune utile et la biodiversité en général. De plus, ils contiennent des composés toxiques pour votre santé.

QUE FAIRE EN CAS DE DÉGÂTS CAUSÉS PAR LA FAUNE ?

Parfois, malgré les protections, il peut arriver que vos plants soient endommagés.

Il convient alors de réagir très vite :

- en replantant les arbres déracinés,
- en taillant les branches cassées,
- en remplaçant les protections : un arbre abîmé une fois peut reprendre son développement. Les prédations répétées l'affaibliraient beaucoup trop.
- en apportant de l'engrais organique et en arrosant abondamment pour relancer la pousse.
- en posant du mastic cicatrisant sur les plaies : il est important de ne pas laisser les plaies à l'air libre pour éviter l'apparition de champignons.

Suite à une attaque de petits rongeurs : lorsque c'est possible, provoquer une inondation de parcelle (irrigation gravitaire par inondation), très défavorable aux campagnols terrestres, petits prédateurs des arbres fruitiers.

NB : Les campagnols terrestres affectionnent les prairies permanentes. Ces prairies sont toutefois des milieux à conserver car menacés. Elles sont très riches en biodiversité. La diversification de l'assolement des


parcelles voisines et l'implantation de haies sont défavorables à ce rongeur.




© Crédit : E. Barrandon

Exemple d'une clôture 2 rangs électrifiés avec piquet en fer à béton. Les plants sont aussi protégés individuellement contre les rongeurs.

Tout au long des fiches, des pictogrammes vous guideront :

Spécial arbres fruitiers 

Spécial agriculteurs 

Les pratiques à éviter 

Points de vigilance 



APPORTER DES AMENDEMENTS ET DES ENGRAIS POUR FAVORISER LA REPRISE DES PLANTS

Afin de garantir une bonne reprise des plants, il est possible et même conseillé d'apporter un amendement à vos arbres. L'amendement des fruitiers est préconisé tout au long de la vie de l'arbre pour la production de fruits.



Petit rappel :

Un amendement est un matériau apporté à un sol pour améliorer sa qualité, par exemple de la chaux pour réduire l'acidité, le compost ou le fumier pour améliorer la structure du sol et aussi sa fertilité.

Les engrais apportent des nutriments au sol, ils ont donc un rôle de fertilisation, ils peuvent être organiques (le fumier, encore lui) ou minéraux (souvent industriels).



COMMENT AMENDER ?

Lorsqu'on apporte un amendement, qu'il soit minéral ou organique, il doit être mélangé au sol. En effet, certains types d'amendement, comme le fumier par exemple, ne doivent surtout pas être mis au contact direct des racines : le risque de les brûler est très important, et peut provoquer la mort du plant. De ce fait, les apports d'engrais, organiques ou minéraux, directement dans le trou de plantation sont généralement à proscrire.

En ce qui concerne les engrais minéraux : les doses d'emploi sont, selon les produits, de

20 à 50 g par plant et doivent être scrupuleusement respectées. Cette dose doit être impérativement répartie sur 1 m² autour du plant.

Avant d'être utilisables par la plante, les engrais organiques doivent passer par une étape de décomposition, réalisée par la faune et les champignons du sol, qui aboutit à une minéralisation. La matière organique « revient » à un état minéral. Or, la décomposition se fait très mal en surface, il est donc recommandé d'incorporer les engrais organiques dans le sol à une profondeur de 5 à 15 cm.

Quelques exemples :

Petit rappel : N = Azote, P = Phosphore, K = Potassium

- Le **fumier de fientes de poules** : Riche en N. À utiliser composté, voire mélangé à de la matière organique végétale.
- Le **fumier de mouton** : Riche en K, pauvre en P. Idéal pour aérer le sol.
- Le **fumier de cheval** : Pauvre en P, Teneurs en N et K intéressantes. Idéal pour aérer le sol.
- La **farine d'arêtes de poisson** : Riche en P.
- La **farine de plumes** : Riche en N.
- Les **guanos d'oiseaux** ou **de chauves-souris** : Très riches en N. Attention toutefois à ce qui se vend sur le marché : les guanos d'oiseaux viennent souvent du Pérou et ceux de chauves-souris de Madagascar, appauvrissant donc les ressources de ces deux provenances.

Le compost est une alternative intéressante, surtout si vous arrivez à le produire vous-même. Il peut constituer un bon amendement de fond. Attention toutefois, un vieux compost n'a plus de N ni P.

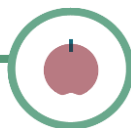
Ne pas hésiter à utiliser **un mulch*** en surface sur 5 à 15 cm d'épaisseur. Toutes les matières organiques sont bonnes pour cela : paille, feuilles, herbe, broyat, copeaux, bois, gazon préalablement séché pour éviter la formation de pourriture.

Ce matelas protecteur va permettre à la faune de tenir le sol bien aéré jusqu'à la surface et maintenir aussi une humidité relative durant l'été.

Le mulch doit être réparti sur un rayon de 50 cm au moins autour du tronc du plant et surtout il faut

veiller à écarter le mulch du point de contact du collet (pour ne pas l'endommager) en formant une petite cuvette. Vous pouvez ainsi laisser les engrais et amendements organiques (compost, fumier...) en surface sous le mulch qui leur apportera les conditions d'une parfaite décomposition.

En climat très humide et froid, ou dans les parcelles avec une forte densité de campagnols, il peut être utile, s'il n'est pas totalement décomposé, de retirer le mulch durant l'hiver et jusqu'au printemps. En effet, le mulch et les paillages constituent des abris pour ces rongeurs durant l'hiver.



Selon leur taille de formation, les arbres n'ont pas besoin des mêmes apports. Taillés en axe, les arbres nécessitent 2 à 3 passages par an alors qu'un seul passage suffit pour les arbres taillés en gobelet.

Au pied, pour les fruitiers on peut apporter de 2-3 pelletées à ½ brouette de fumier par arbre. Il est recommandé de fertiliser au pied jusqu'à 3-4 ans.

La faune peut causer des dégâts parfois importants : déracinement par les sangliers, abrutissement et frottis par les chevreuils, écorçage par les petits rongeurs... Le développement des arbres peut en être compromis : il est donc important de protéger les jeunes plants.

Repère : ces étoiles vous renvoient vers le glossaire du livret *

Tout au long des fiches, des pictogrammes vous guideront

Spécial arbres fruitiers



Spécial agriculteurs



Les pratiques à éviter



Points de vigilance

